Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

inspection académique
Landes
académie
Bordeaux
éducation
nationale
jeunesse
vie associative

Mont-de-Marsan, le 16 juin 2010.

L'Inspectrice d'académie,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale des Landes

à

Mesdames et messieurs les enseignants du premier degré
en situation de participation obligatoire à la
2ème phase du mouvement – rentrée scolaire 2011/2012

S/c des Inspecteurs de circonscription

Service des Personnels Enseignants

Affaire suivie par :

Ghislaine MELKA
Geneviève DUMAS

Téléphone
05 58 05 66 76
Fax
05 58 75 30 27
Mél :
genevieve.dumas
@ac-bordeaux.fr

**5, avenue
Antoine Dufau
BP 389
40012 Mont de Marsan
Cedex**

Objet : mouvement départemental des enseignants du premier degré - Phase d'ajustement.

Je vous informe que vous n'avez pu être affecté(e) à l'issue du mouvement principal et que vous devez participer à la phase d'ajustement.

Le barème et les conditions d'accès aux différents postes restent les mêmes que pour la première phase (cf circulaire du 16 mars 2011).

Dans l'intérêt de l'organisation du service, les enseignants sans poste pour lesquels un accord de temps partiel a été donné ne peuvent être affectés sur un poste fractionné fléché.

Aucun T1 ne se verra confier des postes multi-fractionnés sur plus de deux écoles. Les T1 pourront demander les postes suivants : direction et ASH (sous condition d'un avis favorable d'une commission), postes fractionnés dans une école ou deux écoles proches géographiquement.

Les nominations effectuées lors de cette deuxième phase seront prononcées :
- à titre définitif : sur les postes restés vacants à l'issue du mouvement principal,
- à titre provisoire dans les autres cas.

Procédure de participation

1) Saisie des vœux sur le serveur I-prof (http://ia40.ac-bordeaux.fr/) (25 vœux maximum) - selon la procédure utilisée pour la 1ère phase.

2) Dates d'ouverture du serveur pour la saisie des vœux :

du vendredi 17 juin au lundi 20 juin 2011 14H00.

Si vous restez sans affectation à l'issue de cette 2ème phase, vous n'aurez pas à émettre de nouveaux vœux pour les phases suivantes. Vous devez dès cette 2ème phase, compléter et retourner la fiche «souhaits d'affectation 3ème phase» ci-jointe en annexe et la retourner pour le **lundi 20 juin 2011** à l'inspection académique des Landes - SPE.

Jean-Jacques LACOMBE

inspection académique
Landes
académie
Bordeaux

MOUVEMENT 2011-2012 – 1er degré public

FICHE « SOUHAITS D'AFFECTATION » - 3ème phase

(à compléter et à retourner pour le **lundi 20 juin 2011** – délai de rigueur –
à l'inspection académique des Landes – SPE -)

Nom : ..... Prénom :.....

Adresse :.....

.....

Téléphone ..... Télécopie (éventuellement) .....
adresse mail (éventuellement) .....

Si je n'ai pas obtenu de poste à la 2ème phase du mouvement, je préfère privilégier, si possible :

☐ LOCALITE (S) avec extension sur un rayon de

- ..... de ..... km environ
- ..... de ..... km environ
- ..... de ..... km environ

ET/OU

☐ SECTEURS GEOGRAPHIQUES /AXES ROUTIERS

-.....
-.....
-.....

ET/OU

☐ CIRCONSCRIPTION (S) IEN DE

-.....
-.....
-.....

Je souhaite enseigner si possible :

☐ de préférence en élémentaire
☐ de préférence en maternelle
☐ indifféremment en élémentaire ou en maternelle
☐ éventuellement sur un poste de l'enseignement spécialisé

Je privilégie les souhaits : ☐ géographiques ☐ pédagogiques

Remarques complémentaires :

Fait le :.....

Signature :